

PRIX INTERNATIONAL DE GRAVURE RENÉ CARCAN

Edition 2020

Règlement du Prix International de Gravure René Carcan

Le Prix International de Gravure René Carcan s'adresse aux graveurs et aux étudiants en gravure, de toutes nationalités et sans limite d'âge. Il est organisé par l'asbl Espace René Carcan.

de gravure, et d'autre part, ils répondent ainsi au vœu du graveur René Carcan (1925-1993) de valoriser davantage l'estampe parfois considérée comme un parent pauvre des arts plastiques.

En instituant ce Prix, les organisateurs poursuivent un double objectif, d'une part, ils souhaitent combler un manque et doter la Belgique d'un concours international

Ce Prix, qui sera décerné pour la première fois en janvier 2015, sera attribué tous les deux ans.

1^{ère} partie : le calendrier

18/03/2019 :	12h00 : Ouverture des inscriptions
16/09/2019 :	12h00 : Date de clôture des inscriptions
16/10/2019 :	Délibérations du Jury de sélection
23/10/2019 :	Information des artistes sélectionnés
02/11/2019 :	12h00 : Ouverture sur le site des votes pour le Prix du Public René Carcan
02/12/2019 :	Date limite de réception des œuvres par courrier
14/12/2019 :	Délibérations du Jury
06/01/2020 :	12h00 : Clôture sur le site des votes pour le Prix du Public René Carcan
01/02/2020 :	Vernissage, cérémonie de remise des prix et exposition
Du 02/02/2020 au 23/02/2020 :	Exposition à Bibliotheca Wittockiana à Bruxelles.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par email
à l'adresse suivante : helpdesk@renecarcan.org

René Carcan
PRIX INTERNATIONAL
DE GRAVURE

2^e partie : les candidats et leurs œuvres

Les candidats s'inscrivent exclusivement via le site <http://award.renecarcan.be>

Pour être valables, les candidatures doivent avoir été introduites pour le 16/09/2019 au plus tard et répondre à toutes les prescriptions spécifiées sur le site et dans le présent Règlement.

L'inscription au concours est gratuite. Seuls les candidats sélectionnés par le Jury International doivent s'acquitter d'un montant de 45 € afin de couvrir les frais postaux de renvoi des œuvres, après exposition. Ce montant doit être réglé avant le 02/12/2019.

Les candidats présenteront minimum 4 et maximum 8 gravures au format numérique.

Ces œuvres doivent avoir été réalisées au cours des 3 dernières années.

Les candidats indiqueront dans le formulaire d'inscription si leurs œuvres peuvent être proposées à la vente – et à quel prix – dans le cas où ils seraient sélectionnés.

Les candidats désignés au terme d'une première sélection feront parvenir par poste aux organisateurs 3 gravures de leur choix parmi les œuvres présentées au concours.

Les techniques de gravure admises sont : l'estampe, la taille douce, la gravure sur bois, le burin, L'eau forte, la lithographie, la linogravure, la xylogravure, la sérigraphie et le monotype, ainsi que toutes les techniques augmentées d'un discret apport photographique.

Ces œuvres seront au format Jésus (56/76 cm) maximum. Elles seront envoyées sans encadrement, vitre ou passe-partout, dans un rouleau en matière rigide et réutilisable. Les rouleaux ne porteront pas d'indication de prix extérieure et mentionneront 'Printed matter – No commercial value' (ces étiquettes sont téléchargeables sur le site et sont indispensables pour la bonne réussite de l'envoi), en cas de mauvaise utilisation de ces étiquettes, les organisateurs du concours se réservent le droit de réclamer les frais de douane au candidat. Les gravures voyageront aux risques et périls des candidats aussi bien à l'envoi et au retour. Les gravures seront prises en charge dès leur arrivée chez les organisateurs du concours.

Les gravures reçues après la date limite du 02/12/2019 ne pourront être prises en considération.

Les candidats renoncent aux droits de reproduction de leurs œuvres pour le catalogue ou à fin de publicité.

Seules seront acceptées les candidatures répondant aux critères énumérés ci-dessus.

3^e partie : le jury et la procédure

3.1. COMPOSITION DU JURY

L'asbl Espace René Carcan nommera souverainement les membres du Jury, y compris le Président. Leur nombre n'est pas limité. Ils sont choisis pour leur savoir-faire dans le domaine de l'art et de la gravure en particulier.

Le rôle du Jury est d'opérer une sélection parmi les candidats, de nommer les lauréats et d'attribuer les prix. Le Jury est souverain et ses décisions sont sans appel.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par email à l'adresse suivante : helpdesk@renecarcan.org


PRIX INTERNATIONAL
DE GRAVURE

3.2. PROCEDURES

Une première sélection sera effectuée par le Jury de sélection, qui retiendra 25 candidatures.

Les candidats issus de cette première sélection seront proposés aux votes des internautes. L'artiste dont l'œuvre aura recueilli le plus de votes à la date de clôture se verra décerner le Prix du Public René Carcan.

Le Jury désignera quant à lui les 3 lauréats parmi les candidats issus de la première sélection, à qui seront attribués respectivement : le Grand Prix International René Carcan, une première mention et une seconde mention. Les lauréats seront prévenus personnellement.

Les candidats sélectionnés auront la certitude de participer à l'exposition du Prix International de Gravure René Carcan.

Une éventuelle délocalisation ultérieure de l'exposition en Belgique ou à l'étranger peut être envisagée par les organisateurs.

L'œuvre primée dans le cadre du Grand Prix International de Gravure René Carcan restera la propriété de l'asbl Espace René Carcan.

Les organisateurs envisagent la publication d'un catalogue, dont un exemplaire sera envoyé à chaque candidat retenu pour l'exposition.

Les organisateurs s'engagent à retourner aux participants les gravures qui n'auraient pas trouvé acquéreur. Moyennant le paiement de frais de retour (voir point 2). En cas de vente, une commission de 30% sera perçue par l'asbl Espace René Carcan. Ce qui est dû aux artistes leur sera payé uniquement par virement bancaire.

4^e partie : les prix, distinctions et récompenses

A l'exception du Prix du Public, les prix, distinctions et récompenses seront attribués à la discrétion du Jury. Le jury peut décider de n'attribuer aucun prix :

- **Grand Prix International René Carcan : 5.000 €**
- **Première mention : 3.000 €**
- **Seconde mention : 2.000 €**
- **Prix du Public : non doté**

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu par email
à l'adresse suivante : helpdesk@renecarcan.org

René Carcan
PRIX INTERNATIONAL
DE GRAVURE